



Le Concile Vatican II

Ce qu'il a été et son importance aujourd'hui

**Commission épiscopale pour la doctrine
Conférence des évêques catholiques
du Canada**

1. Cette année, l'Église catholique célèbre le 50^e anniversaire d'un grand événement : l'ouverture du Concile Vatican II. Or de nos jours, nombre de catholiques, les jeunes notamment, ont peu entendu parler du Concile et beaucoup d'autres le connaissent mal. Comme évêques, nous voulons profiter de l'occasion pour évoquer la joie et le dynamisme que le Concile a communiqués à l'Église à travers ses principaux enseignements.

Qu'est-ce qu'un concile?

2. Lors d'un concile, les évêques du monde entier se réunissent pour promulguer clairement, d'une seule voix, l'enseignement de l'Église catholique. Comme les évêques sont les successeurs des apôtres et qu'ils sont unis au pape, successeur de Pierre, ce qu'enseigne un concile œcuménique correspond au plus haut niveau d'autorité dans l'Église.

Pourquoi Vatican II?

3. Même si dans le passé les conciles se sont souvent réunis pour réagir à un danger ou à une menace pour la foi, ce ne fut pas vraiment le cas pour Vatican II. Un jour, celui qui est aujourd'hui le bienheureux Jean XXIII surprit tout le monde en annonçant la tenue d'un concile œcuménique. Quand le Concile s'ouvrit près de trois ans plus tard, en 1962, le Pape expliqua pourquoi il l'avait convoqué :

Il faut que, répondant au vif désir de tous ceux qui sont sincèrement attachés à tout ce qui est chrétien, catholique et apostolique, la doctrine [catholique] soit plus largement et hautement connue, que les âmes soient plus profondément imprégnées d'elle, transformées par elle. Il faut que cette doctrine certaine et immuable, qui doit être respectée fidèlement, soit approfondie et présentée de la façon qui répond aux exigences de notre époque. En effet, autre est le dépôt lui-même de la foi, c'est-à-dire les vérités contenues dans notre vénérable doctrine, et autre est la forme sous laquelle ces vérités sont énoncées, en leur conservant toutefois le même sens et la même portée¹.

Chers frères et sœurs, quelles richesses le Concile Vatican II ne nous a-t-il pas données dans ses orientations! ... je sens plus que jamais le devoir d'indiquer le Concile comme la grande grâce dont l'Église a bénéficié au vingtième siècle: il nous offre une boussole fiable pour nous orienter sur le chemin du siècle qui commence.

Bienheureux Jean-Paul II,
*Novo Millennio
Ineunte* 57.

¹ Bienheureux Jean XXIII, *Gaudet Mater Ecclesia*, 6.5.

Le discours du pape Jean secoua l'assistance : « Tout le monde avait la joie au cœur et les larmes aux yeux² », dira un prêtre canadien. Le ton et l'orientation étaient donnés pour le reste du Concile. De toute évidence, Vatican II ne fut pas convoqué pour répondre à des menaces urgentes ou pour modifier l'enseignement de l'Église; il avait plutôt pour but de proclamer à nouveau la foi immuable de l'Église au Christ dans un langage qui soit accessible à la culture contemporaine. Cette « mise à jour » (*aggiornamento*, en italien) de la façon de présenter la foi traduisait aussi un certain approfondissement ou développement dans la façon de comprendre la foi. Voici comment le cardinal Léger expliquait pendant le Concile le travail qui revenait aux évêques : « Nous devons distinguer avec diligence et prudence les doctrines certaines des opinions théologiques, soucieux de ne jamais rien faire qui rende inutilement onéreuse la foi des fidèles. Nous devons au contraire savoir rechercher avec nos prêtres et nos fidèles une connaissance toujours plus profonde de l'Évangile³. »

En examinant certains des principaux enseignements de Vatican II, nous allons voir comment le Concile a approfondi notre connaissance de l'Évangile.

Les documents

4. Les enseignements d'un concile s'expriment dans les documents que rédigent et approuvent les évêques qui y participent. Le Deuxième Concile du Vatican en a produit plusieurs (voir l'annexe pour la liste complète), au terme de discussions et de débats animés. Les plus importants sont les quatre « Constitutions », qu'on désigne souvent par les deux premiers mots de leur texte latin. Il s'agit de: *Sacrosanctum Concilium* (sur la Sainte Liturgie), *Lumen Gentium* (sur l'Église), *Dei Verbum* (sur la Parole de Dieu) et *Gaudium et Spes* (sur l'Église dans le monde de ce temps). Pour dégager les grandes idées du Concile, arrêtons-nous à quelques points saillants de ces documents, qui continuent d'avoir une telle incidence aujourd'hui sur notre vie de catholiques.

■ La liturgie

5. La liturgie, la célébration de la messe, est « le sommet auquel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu⁴ ». Il était donc normal que le premier document publié par Vatican II, *Sacrosanctum Concilium*, porte sur la liturgie. La structure de la messe catholique a évolué au fil des siècles, mais, au moment de Vatican II, il y avait 400 ans que sa forme n'avait pratiquement pas changé. Or souvent, en pratique, la façon dont la messe était célébrée appelait un certain renouveau : bien des laïcs ne comprenaient pas les textes latins de la liturgie, certains prêtres célébraient d'une manière

2 Par exemple L. L. Sullivan, « Bengough priest describes opening of Vatican council », dans *The Leader-Post, Regina*, 18 octobre 1962; p. 2. « Le pape Jean a parlé 37 minutes. Sa voix est claire, son latin facile à suivre et son message sans détours : il veut que les catholiques vivent une vie de sainteté, qu'ils "fassent le ménage", qu'ils fassent tout leur possible pour accueillir nos frères et sœurs non catholiques dans la famille de saint Pierre. Et tout le monde avait la joie au cœur et les larmes aux yeux quand le pape a béni la foule de ses évêques avant de se retirer promptement dans ses appartements. »

3 Citation du cardinal Paul-Émile Léger, tirée de André Naud, « Le cardinal Léger au concile et la conduite de l'intelligence chrétienne », dans *L'Église canadienne et Vatican II*, ouvrage publié sous la direction de Gilles Routhier, Montréal, Éditions Fides, 1997; p. 263.

4 *Sacrosanctum Concilium*, 10. Le texte continue : « Car les labours apostoliques visent à ce que tous, devenus enfants de Dieu par la foi et le baptême, se rassemblent, louent Dieu au milieu de l'Église, participant au sacrifice et mangent la Cène du Seigneur. »

précipitée qui heurtait la dignité de l'Eucharistie (eux non plus, parfois, ne comprenaient pas le latin) et, de façon générale, les fidèles ne participaient pas à la célébration. La Constitution sur la Liturgie de Vatican II, par contre, appelle à « la participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques » demandée à tous les fidèles⁵. Les Pères du Concile ont aussi pris une décision qui devait avoir un impact direct et immédiat sur tous les catholiques : l'utilisation accrue à la messe de la langue maternelle⁶. L'adoption de la langue vernaculaire devait permettre à ceux et celles qui ne savaient pas le latin d'avoir accès à la richesse des prières de la liturgie de l'Église.

■ L'Église et le monde

6. Quand on discute de Vatican II aujourd'hui, le débat porte généralement sur l'Église, notamment sur la constitution dogmatique *Lumen Gentium* (sur l'Église) et sur la constitution pastorale *Gaudium et Spes* (sur l'Église dans le monde de ce temps). Comme l'a relevé un autre Père du Concile, Mgr James Hayes, alors archevêque de Halifax, « le Concile n'avait d'autre but que de nous aider à comprendre et à saisir ce qu'est vraiment l'Église⁷. » Vatican II nous a donné une conception rajeunie de ce qu'est l'Église, de l'accès à la sainteté, de la possibilité du salut et de notre regard sur les autres chrétiens. Reprenons ces trois points un par un.

Des images de l'Église

7. D'abord, qu'est-ce que l'Église? Tout en reconnaissant les nombreuses images et métaphores que la tradition a appliquées à l'Église, Vatican II a insisté de nouveau sur celle du *peuple de Dieu*⁸. En mettant l'accent sur cette image, le Concile voulait souligner le fait que si l'Église est unie au Christ, elle n'est pas identique au Christ; par ailleurs, elle est aussi formée de personnes qui lui « appartiennent sous diverses formes ou [lui] sont ordonnées⁹ » (catholiques, autres chrétiens, etc.). Elle existe dans l'histoire et elle est en pèlerinage vers le royaume de Dieu. En parlant de l'Église comme d'un peuple, on souligne que l'Église n'est pas le Christ et qu'elle n'est pas parfaite. La première phrase de la Constitution sur l'Église résume très bien cette idée : « Le Christ est la lumière des peuples... et la clarté du Christ resplendit sur le visage de l'Église¹⁰ ». En d'autres mots, l'Église n'est pas elle-même la lumière : elle a pour mission de *réfléter* la lumière du Christ. Une telle façon de voir aide l'Église à rester humble, elle évite le triomphalisme arrogant.

5 *Sacrosanctum Concilium*, 14.

6 *Sacrosanctum Concilium*, 36.2. « Soit dans la messe, soit dans l'administration des sacrements, soit dans les autres parties de la liturgie, l'emploi de la langue du pays peut être souvent très utile pour le peuple; on pourra donc lui accorder une plus large place. »

7 Interview donnée en 2003 par Monseigneur James M. Hayes, archevêque de Halifax, et publiée dans *Voices from the Council*, sous la direction de Michael Prendergast et M. D. Ridge, Portland, OR, Pastoral Press, 2004; p. 30.

8 *Lumen Gentium*, 9.

9 *Lumen Gentium*, 13.

10 *Lumen Gentium*, 1.

11 Cf. *Lumen Gentium*, 40. « Il est donc bien évident pour tous que l'appel à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité s'adresse à tous ceux qui croient au Christ, quel que soit leur état ou leur forme de vie; dans la société terrestre elle-même, cette sainteté contribue à promouvoir plus d'humanité dans les conditions d'existence... Ainsi la sainteté du Peuple de Dieu s'épanouira en fruits abondants, comme en témoigne avec éclat à travers la vie de tant de saints l'histoire de l'Église. »

L'appel universel à la sainteté

8. Avant Vatican II, plusieurs fidèles catholiques pensaient que l'appel à la sainteté était essentiellement l'affaire des prêtres, des religieuses et des autres personnes consacrées. Mais le Concile a déclaré clairement que nous sommes *tous et toutes* appelés à la sainteté¹¹. Les laïcs, les évêques, les prêtres, les religieuses, etc. sont tous appelés à vivre (de différentes manières) l'appel universel de Dieu à la sainteté¹¹. Cette vérité s'exprime dans le choix qu'a fait l'Église, depuis le Concile, de proclamer saints ou bienheureux des catholiques issus de divers états de vie et de diverses vocations. Parmi les laïcs, on trouve sainte Gianna Molla (2004), sainte Kateri Tekakwitha (2012), le bienheureux Pier Giorgio Frassati (1990), ou encore des couples mariés comme les bienheureux Luigi Quattrocchi et Maria Corsini (2001). Des Canadiens tels le bienheureux François de Laval (1980), sainte Marguerite Bourgeoys (1982), sainte Marguerite d'Youville (1990), et saint frère André (2010), viennent du clergé et de la vie religieuse.

Le salut

9. Le Deuxième Concile du Vatican a redit avec force que Jésus Christ est le Sauveur universel. Dans le Christ, Dieu est entré dans le monde pour le racheter; le salut ne peut donc venir que du Christ. Et si cette offre unique de la vie éternelle est d'abord proposée par l'Église¹², qui est le corps du Christ, elle n'est pas nécessairement réservée aux seuls baptisés. « En effet, puisque le Christ est mort pour tous et que la vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associé au mystère pascal¹³. » Ce qui veut dire que même les non-chrétiens peuvent être sauvés¹⁴. Mais le salut vient toujours du Christ, Sauveur universel, à travers le mystère pascal (sa souffrance, sa mort et sa résurrection).

Autrement dit, lorsque l'Église proclame que Jésus Christ est la Voie, la Vérité et la Vie (cf. Jn 14, 6), elle n'impose rien de l'extérieur, mais propose plutôt à tous les êtres humains la vérité qui correspond à leur être le plus profond.

En réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné. Adam, en effet, le premier homme était la figure de celui qui devait venir, le Christ Seigneur. Nouvel Adam, le Christ, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation¹⁵.

12 Cf. *Lumen Gentium*, 14. « Seul, en effet, le Christ est médiateur et voie de salut : or, il nous devient présent en son Corps qui est l'Église; et en nous enseignant expressément la nécessité de la foi et du baptême, c'est la nécessité de l'Église elle-même, dans laquelle les hommes entrent par la porte du baptême, qu'il nous a confirmée en même temps. »

13 *Gaudium et Spes*, 22.

14 *Lumen Gentium* 16 : « En effet, ceux qui, sans qu'il y ait de leur faute, ignorent l'Évangile du Christ et son Église, mais cherchent pourtant Dieu d'un cœur sincère et s'efforcent, sous l'influence de sa grâce, d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle et la leur dicte, eux aussi peuvent arriver au salut éternel. »

15 *Gaudium et Spes*, 22.

Puisque le sens et la finalité de l'existence humaine ne sont pleinement révélés qu'en Jésus Christ, l'Église a la responsabilité de proclamer au monde entier la Bonne Nouvelle à son sujet. À cet égard, on peut reconnaître dans plusieurs des grandes religions une sorte de préparation à l'Évangile, car elles « apportent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes ». Cet enseignement constitue un important développement doctrinal car, jusque-là, on estimait souvent que les autres religions n'avaient absolument aucune valeur. Vatican II, au contraire, offre de profondes et solides assises aux relations et au dialogue avec les non-chrétiens. L'enseignement du Concile sur ce point se trouve avant tout dans les déclarations *Nostra Aetate* (sur les religions non chrétiennes) et

Dignitatis Humanae (sur la liberté religieuse), qui affirme que « le droit à la liberté religieuse a son fondement dans la dignité même de la personne humaine¹⁸ ».

Vers l'unité chrétienne

10. Même si « l'unique Église du Christ... c'est dans l'Église catholique qu'elle subsiste¹⁹ », il n'est pas moins vrai que « bien que des éléments nombreux de sanctification et de vérité se trouvent hors de sa sphère, éléments qui, appartenant proprement par le don de Dieu à l'Église du Christ, portent par eux-mêmes à l'unité catholique²⁰ ». Voilà qui explique l'engagement œcuménique de l'Église catholique : ces « éléments de sanctification et de vérité » que les catholiques ont en commun avec d'autres chrétiens nous font tendre à l'unité chrétienne. Nous dialoguons avec les autres chrétiens parce que telle est la volonté du Christ : « que tous soient un » (Jn 17, 21). Selon Vatican II, on ne voit plus seulement dans les autres chrétiens des « non-catholiques » mais des « frères séparés²¹ » et des « disciples du Christ²² ». Cette reconnaissance de la foi au Christ, que nous partageons avec les autres chrétiens,

fonde les dialogues œcuméniques qui se poursuivent encore aujourd'hui entre l'Église catholique et plusieurs autres communautés chrétiennes.

Le monde d'aujourd'hui

11. Un des documents conciliaires les plus attendus était la grande constitution pastorale *Gaudium et Spes*. Publiée aux dernières heures du Concile, elle se présente comme une

Dans aucun autre Concile on n'a parlé avec autant de clarté de l'unité des chrétiens, du dialogue avec les religions non chrétiennes, du sens spécifique de l'Ancienne Alliance et d'Israël, de la dignité de la conscience personnelle, du principe de la liberté religieuse, des différentes traditions culturelles au sein desquelles l'Église accomplit sa tâche missionnaire, des moyens de communication sociale.

Bienheureux Jean-Paul II,
Tertio Millennio Adveniente 19.

16 Cf. *Ad Gentes*, 8 : « L'activité missionnaire possède un lien intime avec la nature humaine elle-même et ses aspirations. Car en manifestant le Christ, l'Église révèle aux hommes par le fait même la vérité authentique de leur condition et de leur vocation intégrale, le Christ étant le principe et le modèle de cette humanité renouvelée, pénétrée d'amour fraternel, de sincérité, d'esprit pacifique, à laquelle tous aspirent. Le Christ, et l'Église qui rend témoignage à son sujet par la prédication évangélique, transcendent tout particularisme de race ou de nation, et par conséquent ils ne peuvent jamais être considérés, ni lui ni elle, comme étrangers nulle part ni à l'égard de qui que ce soit. »

17 *Nostra Aetate*, 2.

18 *Dignitatis Humanae*, 2.

19 *Lumen Gentium*, 8.

20 *Lumen Gentium*, 8.

21 *Unitatis Redintegratio*, 3.

22 *Unitatis Redintegratio*, 1.

réflexion sur le monde moderne et le besoin qu'il a de l'Évangile de Jésus Christ. On peut donc y voir la meilleure expression des attentes de Jean XXIII, car elle cherche à exprimer la pertinence du Christ pour les hommes et les femmes d'aujourd'hui. Benoît XVI l'a bien dit,

À la lumière de la place centrale du Christ, *Gaudium et Spes* interprète la condition de l'homme contemporain, sa vocation et sa dignité, ainsi que les cadres de sa vie : la famille, la culture, l'économie, la politique, la communauté internationale. Telle est la mission de l'Église hier, aujourd'hui et à jamais : annoncer et témoigner du Christ, afin que l'homme, chaque homme, puisse réaliser pleinement sa vocation²³.

Le message de *Gaudium et Spes* est limpide : « Jésus Christ, hier et aujourd'hui, est le même, il l'est pour l'éternité » (He 13, 8); il est tout aussi pertinent et nécessaire aujourd'hui qu'il l'était, il y a 2000 ans.

■ La place centrale de la parole de Dieu

12. Vatican II a rappelé au peuple de Dieu la place centrale de l'Écriture dans tous les domaines de la vie de l'Église. Avant le Concile, en général on n'encourageait pas la lecture de la Bible chez les catholiques. Mais la Bible a occupé une place centrale à Vatican II. Comme l'a souligné pendant le Concile celui qui allait devenir le cardinal G. Emmett Carter, « tout le monde l'a remarqué, il était inspirant de voir un évêque traverser Saint-Pierre en portant la Sainte Bible puis la déposer sur l'autel, ouverte, sous les yeux des Pères rassemblés, pour qu'on voie bien que c'était la Parole de Dieu qui présidait à nos délibérations²⁴. » Le Concile a fortement recommandé aux fidèles de lire la Bible dans diverses traductions, en soulignant que l'étude de l'Écriture est « l'âme de la théologie sacrée²⁵ » et qu'elle doit se retrouver au cœur de tous les aspects de la vie de l'Église. Ce renouveau biblique a déjà porté du fruit dans l'Église catholique depuis le Concile. Nous le voyons d'ailleurs clairement chez les nouveaux mouvements ecclésiaux dont la spiritualité est axée sur la Parole de Dieu, dans le désir croissant chez les catholiques de connaître la Bible, de l'étudier et d'échanger sur elle, ainsi que dans le regain de ferveur avec laquelle l'Église proclame, partage et prie la Parole de Dieu.

■ Quel a été l'impact du Concile?

13. L'Église catholique a plus de 2000 ans. Les 50 années écoulées depuis le début du Concile représentent un laps de temps relativement court dans la vie de l'Église. Aussi peut-il s'avérer encore difficile de bien cerner les « effets » ou les « fruits » du Concile, car les transformations qu'il a amorcées sont encore en train de se déployer sous nos yeux.

Nous observons déjà cependant des suites positives là où le Concile est bien compris. C'est un point sur lequel insiste beaucoup le pape Benoît XVI, qui souligne que Vatican II, loin d'être un facteur de « discontinuité et de rupture²⁶ » par rapport à l'Église

23 Benoît XVI, Angélus du 20 novembre 2005.

24 La citation de Mgr G. Emmett Carter est tirée de Walter M. Abbott, SJ, *Twelve Council Fathers*, Toronto, Collier-Macmillan Canada, 1963; p. 117.

25 *Dei Verbum*, 24.

préconciliaire, doit être vu dans la continuité de l'Église qui l'a précédé. Vatican II ne fut pas une rupture, mais un acte de réforme. C'est pourquoi nous ne rejetons pas comme dépassé ce qui a précédé le Concile, et nous ne considérons pas tout ce qui l'a suivi comme infidèle à la Tradition de l'Église. Par ailleurs, nous ne nous réclamons pas de « l'esprit » du Concile comme s'il s'opposait à « la lettre » des documents qu'il a produits. L'Église qui existait avant Vatican II est bien l'Église à laquelle nous appartenons aujourd'hui. Il est vrai pourtant que les choses ont changé à la suite du Concile.

■ Le sens du mot « réforme »

14. Mais alors, qu'est-ce qui a changé? Benoît XVI nous offre un critère précieux quand il insiste pour qu'on interprète le Concile comme un geste de « réforme²⁷ ». Cela signifie, d'un côté, qu'il y a bien une certaine discontinuité dans quelques traits extérieurs, telles les règles sur l'abstinence de viande le vendredi, l'utilisation du français dans la liturgie et d'autres changements analogues qui peuvent dépendre du contexte historique. Mais d'un autre côté – et c'est plus important – on a découvert en profondeur ce qu'il y a de vraiment fondamental dans l'identité de l'Église. Il ne s'agissait pas pour le Concile de prendre un virage séculier ou « moderne »; son mandat était tout autre : il devait « écarter les contradictions erronées ou superflues, pour présenter à notre monde l'exigence de l'Évangile dans toute sa grandeur et sa pureté²⁸ ». Or telle était précisément la démarche qu'avait proposée le bienheureux Jean XXIII à l'ouverture du Concile : « autre est le dépôt lui-même de la foi, c'est-à-dire les vérités contenues dans notre vénérable doctrine, et autre est la forme sous laquelle ces vérités sont énoncées, en leur conservant toutefois le même sens et la même portée²⁹ ». Vatican II a trouvé de nouvelles façons d'exprimer les vérités de l'Évangile et, ce faisant, il nous aide à comprendre ces vérités de manière plus profonde et plus authentique. On pourrait dire, en fait, que la véritable « nouveauté » de l'enseignement du Concile ne se trouve pas dans de nouvelles doctrines mais dans une compréhension nouvelle et approfondie de l'Évangile. Cette profondeur nouvelle, c'est la grande grâce du Concile.

Dans l'histoire de l'Église, le « vieux » et le « neuf » sont toujours étroitement mêlés. Le « neuf » croît sur le « vieux », le « vieux » trouve dans le « neuf » une expression plus accomplie. Ainsi en a-t-il été pour le Concile Vatican II.

Bienheureux Jean-Paul II,
Tertio Millennio Adveniente 18.

15. Célébrons donc dans l'espérance, dans la joie et dans la confiance en la miséricorde et en la grâce de Jésus Christ le 50^e anniversaire de l'ouverture de ce grand concile en songeant aux fruits qu'il va continuer de porter. Dans les années qui viennent, nous allons souligner l'anniversaire des différents documents du Concile : nous invitons les prêtres, les diacres, les religieux et religieuses et l'ensemble des fidèles laïcs – en particulier les jeunes – à relire et à étudier ces documents avec un esprit ouvert pour que toutes et tous, nous puissions en arriver à une conception plus authentique et plus convergente de l'appel que Dieu adresse aujourd'hui à son Église.

26 Benoît XVI, Discours à la Curie romaine (22 décembre 2005).

27 Benoît XVI, Discours à la Curie romaine (22 décembre 2005).

28 Benoît XVI, Discours à la Curie romaine (22 décembre 2005).

29 Bienheureux Jean XXIII, *Gaudet Mater Ecclesia*, 6.5.

À mesure que passent les années, ces textes [du Concile] ne perdent rien de leur valeur ni de leur éclat.

Bienheureux Jean-Paul II,
Novo Millennio Ineunte 57.

Chers frères et sœurs, tout en vous invitant à relire ces documents, je vous exhorte à prier ensemble avec moi la Vierge Marie, afin qu'elle aide tous les croyants dans le Christ à conserver toujours vivant l'esprit du Concile Vatican II, pour contribuer à instaurer dans le monde cette fraternité universelle qui répond à la volonté de Dieu sur l'homme, créé à l'image de Dieu.

Benoît XVI, *Angélus*,
30 octobre 2005.

■ Annexe: Les documents de Vatican II

Vatican II a produit trois sortes de documents. Les plus importants sont les *constitutions*. Les *déclarations* sont des énoncés généraux sur des sujets particuliers tandis que les *décrets* sont des documents qui concernent des activités ou des groupes précis dans l'Église.

Les constitutions

Sacrosanctum Concilium (Constitution sur la Sainte Liturgie) –
4 décembre 1963

Lumen Gentium (Constitution dogmatique sur l'Église) –
21 novembre 1964

Dei Verbum (Constitution dogmatique sur la Révélation divine) –
18 novembre 1965

Gaudium et Spes (Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps) – 7 décembre 1965

Les déclarations

Gravissimum Educationis (Déclaration sur l'éducation chrétienne) –
28 octobre 1965

Nostra Aetate (Déclaration sur l'Église et les religions non chrétiennes) –
28 octobre 1965

Dignitatis Humanae (Déclaration sur la liberté religieuse) –
7 décembre 1965

Les décrets

Inter Mirifica (Décret sur les moyens de communication sociale) – 4 décembre 1963

Orientalium Ecclesiarum (Décret sur les Églises orientales catholiques) – 21 novembre 1964

Unitatis Redintegratio (Décret sur l'œcuménisme) – 21 novembre 1964

Christus Dominus (Décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Église) – 28 octobre 1965

Optatam Totius (Décret sur la formation des prêtres) – 28 octobre 1965

Perfectae Caritatis (Décret sur l'adaptation et la rénovation de la vie religieuse) – 28 octobre 1965

Apostolicam Actuositatem (Décret sur l'apostolat des laïcs) – 18 novembre 1965

Ad Gentes (Décret sur l'activité missionnaire de l'Église) – 7 décembre 1965

Presbyterorum Ordinis (Décret sur le ministère et la vie des prêtres) – 7 décembre 1965

Tous ces textes ont été largement diffusés par écrit et sont aussi disponibles sur le site Internet du Vatican www.vatican.va

11 octobre 2012

© 2012 Concacan Inc. Tous droits réservés.

Commission épiscopale pour la doctrine
Conférence des évêques catholiques du Canada
2500, promenade Don Reid, Ottawa, Ontario, K1H 2J2

Visitez cecc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa

ISBN-13: 978-0-88997-193-1



9 780889 976931



184-834